## Les conseils de compagnie par Bladrat Shaykh Muhammad Mehmet Adil Al-Blakkant

## NE VOUS JETTEZ PAS DANS DES GOUFFRES CONSCIEMMENT

Je cherche refuge auprès d'Allah contre Satan le maudit. Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux. La prière et la paix sur notre Prophète Sayyidna Muhammad, maître des premiers et des derniers prophètes. Madad ya Rasoula'Allah. Madad ya saadati as'hab Rasoula'Allah. Madad ya mashayekhna, Shaykh Abdallah Al-Fa'ez Al-Daghestani, Shaykh Muhammad Nazim Al-Haqqani. Notre ordre est pérenne avec les conversations (sohbet) et le bénéfice (Hayr) est avec l'Assemblée.

Avec l'accord d'Allah (InchaAllah), l'Ordre (Tarîqat) est la route de notre Prophète (s.a.v.). Le Tarîqat n'ordonne rien d'autre que la bonté. Les ordres de l'İslam sont les ordres du Tarîqat. Le Tarîqat ne dit point de chose différente.

Il porte plus d'attention sur les petites mauvaises actions que les grandes. A force de faire, les petites mauvaises actions deviennent des habitudes, et par la suite, la personne commence à faire de grandes mauvaises actions. Le Sheitan s'accroche, s'agrippe, continuellement sur l'Homme pour lui faire faire des mauvaises choses. Sans fainéantise, sans en avoir marre, chaque minute, il se tient prêt pour pousser l'Homme consciemment ou inconsciemment vers des mauvaises actions. Soyons attentif pour que les choses qui nous paraissent bonnes ne soient pas mauvaises (shar).

Qu'Allah protège des mauvaises personnes car celui qui n'a pas de Sheikh (éducateur) a le Sheitan comme éducateur. Certainement le Sheikh dit à son disciple (Murid) ce qu'il doit faire et apporte son aide. "Yedullahi ma'al cemaa'a" dit-il. Jemaat, le Tarîqat veut dire bonne assemblée, il incite les gens vers le bon (hayr) vers les bonnes actions (hasena). Via une autre façon, il sera sorti de route. Ces gens ne sont pas de ceux dont on doit suivre.

Nous ne disons à personne d'être hors de la route. "La ta'ata li mahluk fi ma'siyet al Halik" Il n'y a pas de loi qui édicte que par les créatures d'Allah, serait obéi celui qui va à l'encontre des ordres d'Allah Azza wa Jalla le Halik (Celui qui créé à partir de rien).

S'il t'ordonne les mauvaises choses, il faut que tu le lâches. Cela peut être aussi un examen, Allah examinera si tu vas dans le droit ou dans le mauvais chemin. Si tu suis le bon tu réussiras l'examen. Mais non, si tu dis « cette Homme a dit ça, je le suis », ça ne serait pas correct. Tu es musulman et tu sais ce qu'a dit Allah. Personne n'est obligé à suivre un homme qui durant des années essaie de guider les gens vers les mauvaises choses.

S'il t'a guidé vers le droit chemin, tu n'as pas d'obligation à sortir de ce droit chemin. Si c'est fait pour Allah, c'est fait pour Allah. Mais non, si c'est fait pour soi (pour sa propre passion = nefs) alors c'est mauvais.

www.hakkani.org/www.hakkaniyayinevi.com

## Les conseils de compagnie par Hadrat Shaykh Muhammad Mehmet Adil Al-Hakkani

Pour le consentement (l'accord, la grâce) d'Allah nous essayons de faire joindre (parvenir) les gens à Allah (inchaAllah). Nous n'avons pas de droit sur les gens après qu'ils y parviennent. Il a pu parvenir au droit chemin ? Cela nous suffit.

Allah Azza wa Jalla nous dit « Aider une personne à aller dans le bon chemin est meilleur que le monde ». Aider une personne à joindre le bon chemin puis le traire (l'utiliser) telle une vache n'est pas correct, l'ordre n'est pas ainsi. Emmener vers la route d'Allah et Allah vous donnera votre récompense. Souvent les gens veulent monter sur le dos des personnes qu'ils ont aidé à aller dans le bon chemin. Ce n'est pas possible, ce n'est pas l'ordre d'Allah, ce n'est pas l'ordre du Prophète (s.a.v.) et aucunement l'ordre du Tarîqat.

Le Tarîqat enseigne les bonnes mœurs. Celui qui n'a pas de Tarîqat suit ses passions. Souvent les gens qui ne vont pas dans le droit chemin pour Allah mais plutôt pour eux-mêmes (nefs), après ce bon chemin, tombent dans la perversion, sortent du chemin. Qu'Allah préserve.

C'est pour cela que nous disons que si quelqu'un voit ce genre de choses il n'a point d'obligation. Il n'a pas d'obligation à partir avec cet homme à l'enfer, à sortir du bon chemin, à sauter dans le gouffre. Allah n'a pas ordonné ainsi. Allah (c.c.) nous demande d'aller vers lui.

Vallâhu yed'û ilâ dâris selâm (Yunus - verset 25) (Allah appelle à la demeure de la paix) Allah (c.c.) appelle au Paradis, et non à l'enfer. Qu'Allah nous fait tous habitant du Paradis InchaAllah.

Ve Min Allahu Tevfik

El Fatiha

Seikh Muhammed Mehmet Adil Hz. 26 Shewal 1437 (Propos de la prière du matin du 30 Juillet 2016 au Dargah d'Akhaha)

www.hakkani.org/www.hakkaniyayinevi.com